

Malgré les incessantes interpellations émanant de toutes parts tant des entités politiques que de la société civile malgache, voire des organismes de droit de l'homme et d'observations internationaux, sur les méthodes peu louables du régime de Ravalomanana Marc depuis maintenant trois ans, la dégradation et la désagrégation de la situation socio-politique et économique à Madagascar continuent à s'amplifier inexorablement. Pire, les causes semblent émaner, avec une évidence déconcertante, du détenteur officiel du pouvoir même.

Face à cette cascade de calamité entretenue par ceux qui sont, paradoxalement, censés la résoudre, à savoir le pouvoir de Marc Ravalomanana, l'Association Assidu-Madagascar s'élève pour saper cette manœuvre dilatoire, inquiétante et compromettante pour l'avenir de la Nation malgache. Elle estime donc qu'il est de son devoir de mettre à la connaissance du public les résolutions suivantes qu'elle ait prises à l'issue de la réunion du comité directeur ce vendredi 18 mars 2005 :

Assidu-Madagascar déplore, regrette et condamne l'irresponsabilité flagrante du régime actuel dans la gestion des affaires nationales dont des pratiques honteuses, qui heurtent dangereusement la dignité du peuple malgache et, hypothèquent l'avenir de la République, soient ainsi érigées pour faire valoir sa force: Le déracinement volontaire et singulier de droit de l'homme et des principes de l'état de droit.

1. Assidu-Madagascar se sent outrée et condamne énergiquement la méthode indigne utilisée par le pouvoir de Ravalomanana Marc pour harceler et détruire un homme politique en la personne du secrétaire national de l'AREMA, président d'honneur d'Assidu-Madagascar, et non moins ancien vice-premier ministre, Monsieur Pierrot RAJAONARIVELO, lorsque, faute de pouvoir trouver des moyens légaux et crédibles pour l'éliminer politiquement, malgré les multiples tentatives et menées subversives, pour le condamner de façon arbitraire, le régime s'en prendra, lâchement, à sa famille et particulièrement à sa femme, restée seule, à Madagascar après son exil en France.

Le régime de Ravalomanana a, effectivement, mené, ce jeudi 17 mars 2005, une perquisition au domicile de la famille RAJAONARIVELO, pour un motif aussi ridicule que malhonnête pour un « prétendu trafic de devises et de pierres précieuses » pour le fait qu'elle puisse se déplacer assez régulièrement en France. Un motif fortement et facilement démenti par les triples questions suivantes : Comment un procureur de la République, un homme de loi de surcroît, ose-t-il donné un mandat de perquisition sans avoir pris la moindre peine de se soucier d'un détail très important en numérotant ledit mandat, en compromettant ainsi la vertu de sa fonction ? Comment une perquisition pour un motif de trafic de devises et des matières précieuses serait-elle crédible lorsqu'elle sera effectuée seulement au retour au pays du « présumé coupable », pire, quelques jours après son arrivée au pays, alors qu'une fouille à l'aéroport, par des douaniers et des polices des frontières, au départ sin on à l'arrivée, semble, plus appropriée et plus sérieuse pour accréditer de tel motif ? Enfin, comment le régime ose-t-il

bafouer, si aisément, le droit inaliénable d'une personne à pouvoir se déplacer librement, d'autant plus que d'une part, elle le fait selon les règles en vigueur, et, d'autre part, si c'est pour rejoindre, de temps en temps, son mari, justement, résidant en France ?

Assidu-Madagascar, de par ces arguments non fondés avancés par le pouvoir actuel, voit dans cette manœuvre honteuse et moyenâgeuse, une manière délibérée, du pouvoir, à vouloir porter atteinte aux droits fondamentaux de l'homme. Et s'en prendre à une femme innocente, seule, aussi lâchement, est la plus basse des besognes.

2. Assidu-Madagascar réitère, avec véhémence, sa condamnation ferme au mutisme coupable du pouvoir de Ravalomanana en laissant perdurer, à Madagascar, l'état de violation grave des droits d'expressions et de l'indépendance des médias, à travers son entêtement à maintenir jusqu'aujourd'hui la condamnation honteuse des journalistes, notamment celui de la Gazette de la grande île, à un emprisonnement ferme. Cela, malgré les nombreuses interpellations émanant des organismes de presses tant nationaux qu'internationaux tels que L'Association Mondiale des Journaux (AMJ), le World Press Freedom Committee, l'union internationale de la presse francophone, le reporter sans frontières, l'ALJM (Association Libre des Journalistes de Madagascar), l'ACHROPOL (Association des Chroniqueurs Politiques) et l'AJRP (Association des Journalistes des Radios Privées) etc.

Cette condamnation ternit gravement l'image de Madagascar et le classe parmi les cohortes des pays qui s'éloignent sinon méprisent les principes démocratiques. Nous considérons que s'attaquer à la liberté des médias signifie ni plus ni moins qu'une tentative à vouloir traîner des pans entiers de l'humanité dans le trou sordide de l'ignorance et de l'infantilisme. Pire, c'est asservir un peuple à l'esclavage intellectuel.

3. Assidu-Madagascar condamne fermement la violation aggravée et persistante de l'état de droit que semble s'accommoder le régime actuel depuis son accession au pouvoir. L'exemple, encore frais, à travers les agissements du ministère de la justice, par le biais de la ministre, osant ainsi contrer l'arrêt de la chambre administrative (haute instance de la juridiction malgache) annulant la décision N°90 (du ministère de la justice) visant à supprimer les soldes des magistrats grévistes, constitue une preuve tangible de la faillite de l'Etat de droit. Cette audace de la ministre à braver ainsi la loi, constitue une circonstance aggravante, étant donné qu'elle-même est une magistrate. Pire encore, par cet acte, l'Etat, le ministère, se met contre l'Etat (la chambre administrative). L'aberrance est à son comble.

Au-delà des insultes que Ravalomanana Marc a proférées à l'endroit des magistrats, cette décision du ministère de la justice réduit davantage Madagascar dans les rangs des pays de NON-DROIT. Ce qui signifie que l'indépendance de la justice y est complètement décapitée ; elle n'a de place que dans les discours officiels, mielleux, pour charmer les bailleurs de fonds.

Face à une telle situation, entre le cumul des bévues volontaires et maladroites du régime de Marc Ravalomanana et le marasme économique et social où la cherté de la vie plombe la majorité des malgaches dans un paupérisme jamais atteint dans l'histoire de Madagascar ainsi que la pantalonnade au sein même des instances dirigeantes où des démissions et des limogeages se font au gré et à l'humeur de la présidence sans tenir compte des impacts sur les conditions de vies de la population ; la Nation malgache est piégée ! Le peuple vit en sursis !

Devant cette démission et le rétrécissement de la vision globale des dirigeants ainsi que la faillite du système Ravalomanana ;

Assidu-Madagascar se propose de réagir et de mobiliser tous ceux qui sont épris de justice, en lançant un APPEL à tous les malgaches de la diaspora, notamment en France, à toutes les personnes, associations, groupements ayant de sympathie pour la Nation malgache, soucieux du développement de ce pays, à la rejoindre pour UNE MANIFESTATION, prochaine, DE CONTESTATION CONTRE la violation des droits de l'homme et les droits des médias, CONTRE le triomphe de l'Etat de NON-DROIT, CONTRE l'incompétence des gouvernants à pouvoir pondre des solutions urgentes et salutaires pour alléger la souffrance de la population noyée dans une crise larvaire actuellement, et CONTRE la dictature rampante du régime de Marc Ravalomanana.

Au contraire, ne rien faire convient à enterrer le propre avenir de notre pays. Une hypothèse que Assidu-Madagascar ne laisserai jamais émerger. Jamais !
« Ny adidy tsy an'olondratsy ! » disait nos sages.

VIVE LES FORCES VIVES DE LA NATION
VIVE LE PEUPLE MALGACHE UNIFIE

Paris le 19 mars 2005

RAZAFIMANAZATO Julien, président
LAHIMASY Hangy, secrétaire général
SIDY Wagner, vice-président (Mahajanga)
RAKOTOZAFINDRABE Ambroise, vice-président (Toliara)
CASTAING Jeannot, vice-président (Antsiranana)
RAMAROKOTO Julien, vice-président (Fianarantsoa)
RAMILIARISOA Charles, vice-président (Toamasina)
HOBIALY Eric, vice-président (Antananarivo)
AZENORT Gérard Dany, Trésorier
FERNAND Eddie Serge, Trésorier adjoint
TSILIZY Nely Diallo, porte-parole
RAZANANTSOA David, conseiller
ROBERT Claude, conseiller
JONARIVELO Tsitanandahy, conseiller .